

**RELANCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° DNCMP/08./F/2017 POUR LA FOURNITURE DES ENGRAIS  
CHIMIQUES**

**PREMIÈRE PARTIE : PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES**

DATE DE PUBLICATION : Le 23/06/2017  
DATE D'OUVERTURE : Le 24/07/2017

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**Objet :**

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" invite par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert National, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des **ENGRAIS CHIMIQUES**.

**Financement du marché**

1. La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2017-2018.

**Spécifications du marché**

2. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres (AOO) tel que défini dans le Manuel des procédures de passation des marchés de la SOSUMO et dans le Code des Marchés Publics du Burundi et de ses textes d'application.
3. Le marché est constitué de trois lots :
  - lot 1 : 660 000 kg d'Urée ;
  - Lot 2 : 230 000 kg de Triple Superphosphate (TSP) ;
  - Lot 3 : 421 000 kg de Chlorure de potasse (KCL) et dont les spécifications techniques font l'objet de la deuxième partie.
4. L'ensemble de ces **ENGRAIS CHIMIQUES** est à livrer dans un délai maximum de **60 jours** comptés dès la réception de la lettre de marché ou contrat de marché. **Le lieu de livraison est le siège de la SOSUMO à GIHOFL.**

**Conditions de participation**

5. La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

**Consultations et acquisition du dossier d'appel d'offres**

1. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à la Direction Générale de la SOSUMO ou à son Bureau de Liaison sise à Bujumbura. Le dossier est remis contre paiement d'un montant de "Cent mille francs burundais (100.000 FBU)" dont la moitié est à verser à l'un des comptes n° 201-0061050-84 BCB, 301-0089001-36 BANCOBU, 500/30/2790/30/2 BBCI,

701/0042801/47 INTERBANK, 1101-0044707-81 ECOBANK ouverts au nom de la SOSUMO et l'autre moitié est à verser au sous-compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001.04 ouvert à la BRB.

Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

2. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de la SOSUMO sise à Gihofi au moins **10 jours** avant la date limite de remise des offres.

### **Présentation de l'offre**

3. Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres pour un seul lot.
4. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matière. Elles doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard, le **24/07/2017 à 09 H 00'** au  
SIEGE DE LA SOSUMO  
B.P 835 BUJUMBURA  
GIHOFI-RUTANA

**Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

### **Garantie bancaire de soumission**

5. Les offres accompagnées d'une garantie bancaire de soumission émise par une banque agréée de "**Dix millions de francs burundais (10 000 000 BIF)**" par lot. La validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) **jours calendriers** à compter de la date d'ouverture effective des offres. **Son absence entrainera le rejet de l'offre.**

### **Validité des offres**

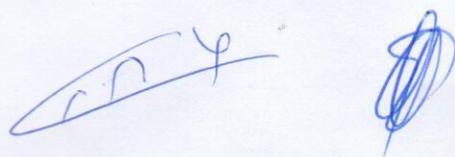
6. Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) **jours** à compter de la date limite de remise des offres.

### **Date limite de dépôt des offres**

7. Toutes les offres doivent être déposées au siège social de la SOSUMO à GIHOFI au plus tard, le **24/07/2017** à 09 heures 00'.
8. Toute offre reçue après l'ouverture des offres ne sera pas prise en considération.

### **Séance d'ouverture des offres**

9. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la DNCMP le **24/07/2017** à 09 heures 30' dans la salle des réunions de la SOSUMO sise à GIHOFI. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la commission d'ouverture et transmis à la DNCMP.



## Critères de qualification

10. Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre technique et financière.

Exigences techniques :

- l'offre doit être accompagnée des échantillons pour analyse au laboratoire;
- les spécifications techniques détaillées ;
- la preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant son numéro;
- la caution bancaire de soumission ;
- l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en **ORIGINAL** délivrée par les services de l'OBR ;
- le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- **l'adresse fixe connue, le domicile élu ou le siège social ;**
- fournir une attestation de capacité financière en vue d'exécution de ce marché ;
- fournir un document délivré par une banque agréée attestant l'engagement pour le Financement du marché en devises ;
- l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du Commerce en cours de validité ;
- l'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS.

Exigences financières :

- l'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
- le bordereau des prix dûment rempli suivant le modèle en annexe 4 ;
- le délai de livraison.

**N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse.**

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires.

## Annulation de la procédure

La SOSUMO se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles ne la parait satisfaisante. En cas d'annulation du présent appel d'offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

Le Directeur des Approvisionnements      L'Administrateur Directeur General

Alain NDIKUBWAYO



Eric NSHIMIRIMANA